

Fiscalité internationale et Droit du financement

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Résidence fiscale, fiscalité des impatriés/expatriés - Imposition des différentes catégories de revenus internationaux - Etablissement stable, prix de transfert, contrôle des prix de transfert, obligations déclaratives, lutte contre l'évasion fiscale et l'optimisation agressive, BEPS, Instrument multilatéral

Acquérir les connaissances permettant de renseigner les clients et de détecter les problématiques liées à la fiscalité internationale.

Compétence à acquérir :

Compétences en fiscalité internationale permettant une réactivité face aux situations auxquelles le professionnel sera confronté.

Mode de contrôle des connaissances :

un examen terminal

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16